***Compte rendu Groupe de travail avant CTSD.***

1. **Carte scolaire 1er degré.**

Nous serons destinataires des différentes mesures pendant les vacances et le CTSD aura lieu lundi 27 avril. Ceci laisse peu de temps aux OS de vérifier les chiffres avancés par la DSDEN.

Néanmoins, Mr le DASEN indique qu’en lieu et place de 13 postes supprimés, nous aurons 5 emplois supplémentaires dans notre département et ce, malgré la baisse des effectifs.

La priorité n’est plus le dédoublement des GS en REP+ mais le plafonnement à 24 élèves par classe. (88% des écoles le faisaient déjà).

Le nombre de fermetures est minoré, « elles vont se compter sur les doigts d’une main ». Elles ne concerneraient que les villes de Saint Quentin et Soissons.

Les quelques ouvertures auraient lieu essentiellement en Maternelle ou pour le déploiement de la Phase 3 du Plan Autisme ou serviraient à résoudre des problèmes techniques au niveau des décharges.

Dès la rentrée 2020 et donc pour le mouvement suivant, les postes seront identifiés au plus juste : maternelle ou élémentaire. En attendant, Mr le DASEN invite les personnels désirant participer au mouvement à téléphoner dans les écoles pour s’enquérir de la nature effective du poste demandé.

1. **Remontées de cas particuliers par les OS.**

Le DASEN prend note des cas soulevés et les confrontera avec ses propres données.

1. **Questions diverses :**
2. Pourquoi un tel calendrier ?

*Il a fallu jongler, nous sommes contraints par le début du mouvement qui débutera le 6 mai. De plus, la carte scolaire est plutôt favorable.*

1. La titularisation des fonctionnaires stagiaires ?

*Tout va dépendre de la date de la reprise. Tous les stagiaires ont déjà eu une visite conjointe. Ceux pour qui il n’y a pas eu d’alerte seraient titularisés. Quant aux autres, la question reste posée.*

1. La tenue des concours CAPPEI /CAFIPEMF ?

*On reste dans l’incertitude et on attend les décisions ministérielles.*

1. La tenue des concours CRPE ?

*On attend les ordonnances gouvernementales. Hypothèse avancée : décalage des écrits au mois de juin. Tout dépend des dates de déconfinement.*

1. Détachements et allègements de service ?

*Les demande de détachement seront étudiées fin avril.*

*Pas de problème pour les demandes d’allègement de service de droit. Pour les autres demandes, il y aura des protocoles de décisions et si réponses négatives, les recours seront étudiés à la CAPD du 25 juin.*

1. Commissions postes à profil ?

*Le calendrier sera redéfini et elles se feront en vision ou par téléphone.*

1. Les rdv de carrière qui ne se sont pas déroulés ?

*Il y en a 45 et seront reportés du 1er juin au 30 septembre selon la mise en place du déconfinement*

1. Indemnités pour les enseignants volontaires sur les pôles d’accueil ?

*Le ministre a annoncé une rémunération spécifique pour ces personnels. Les pôles sont désormais tous équipés avec masques (2 par jour) et gel. La demande de parents pour y inscrire leurs enfants est croissante actuellement.*

1. Sur quels critères seront choisis les personnels volontaires pour mener le dispositif vacances apprenantes ?

*Ce sont les IEN qui gèrent. Les personnels retenus seront informés avant Mercredi 15 avril 17h. Les priorités sont les mêmes que pour les SRAN. Il est à noter qu’à 18 près, on a le même nombre de volontaires pour ce dispositif que pour le SRAN.*

1. Y a-t-il eu des personnels malades pendant la période où les pôles n’étaient pas équipés en masques et gel ?

*Il n’y a pas eu de relations cause à effet identifiées (donc pas d’accident du travail). Néanmoins des enseignants ont contracté le Covid mais aucun cas grave n’a été porté à la connaissance du DASEN.*

En fin de séance, Mr le DASEN nous souhaite de bonnes vacances mais surtout une déconnexion numérique.